

RAPPORT EN DATE DU 16 JANVIER 1949 ADRESSE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LA COMMISSION DE BONS OFFICES POUR LA QUESTION INDONESIENNE AU SUJET D'UNE VISITE FAITE PAR LA COMMISSION AUX CHEFS REPUBLICAINS INTERNES DANS L'ILE DE BANGKA

Pour le Président du Conseil de sécurité :

1. Le 15 janvier 1949, conformément aux dispositions dont le Conseil de sécurité a été informé les 11 et 14 janvier (S/1199 et S/1211), la Commission de bons offices a rendu visite aux six Ministres et hauts fonctionnaires républicains internés dans l'île de Bangka : le Vice-Président Hatta, le Président de la délégation républicaine Roem, le Ministre de l'instruction publique Ali Sastroamidjojo, le Colonel d'aviation Suriadarma, le Président du KNIP (Organe représentatif provisoire du peuple) Assaat et le Secrétaire d'Etat Fringgodigdo. Ils sont internés au sommet d'une colline isolée près de Mantok.
2. Le Président par intérim de la délégation néerlandaise a fait savoir à la Commission le 14 janvier, que "le Gouvernement de l'Indonésie ne saurait, dans les circonstances actuelles, permettre à un membre de la délégation républicaine d'accompagner la Commission de bons offices lors de la visite que cette dernière doit faire à Bangka le 15 janvier 1949. On envisage de rendre sous peu aux membres de la délégation républicaine actuellement à Batavia, la possibilité de se rendre à Bangka.
3. Les Ministres et hauts fonctionnaires amenés dans l'île le 31 décembre 1948 sont détenus dans un grand bâtiment. Ils ont une chambre à coucher sans porte de 6 mètres sur 6 mètres dans laquelle se trouvent 6 lits. De plus, ils avaient à l'origine, à l'intérieur d'une grande pièce de réception, une superficie de 4 mètres sur 10 mètres entourée de fil de fer. Depuis le 12 janvier, ce fil de fer est retiré et ils ont accès à la pièce entière qui a 19 mètres sur 16 mètres. Ils ont un droit limité d'accès au toit, sous escorte. Il y a du grillage à toutes les fenêtres ainsi qu'autour de la porte. Des sentinelles montent la garde dans des guérites situées immédiatement à l'extérieur de la maison. Les internés ne sont pas autorisés à sortir de l'enclos. Avant que du mobilier supplémentaire ait été installé, deux jours avant la visite de la Commission, il n'y avait que des chaises et deux tables.

RECEIVED  
JAN 21 1949

4. Le 10 janvier, les Ministres et hauts fonctionnaires ont reçu la visite de M. Brouwer indiqué comme étant le Commissaire de la Couronne à Medan et le représentant personnel du Haut représentant de la Couronne. M. Brouwer leur a demandé de signer l'engagement de s'abstenir de toute activité politique et leur a donné l'assurance que, s'ils prenaient cet engagement, on leur accorderait la liberté de mouvement à Bangka et leurs familles seraient autorisées à les rejoindre. Aucun d'entre eux n'a souscrit à cet engagement.

5. Le Vice-Président et les autres personnalités ont fait part de l'inquiétude que leur causait le fait que Brouwer avait indiqué que le Haut représentant de la Couronne ne reconnaissait plus ni l'existence légale de la République, ni le statut officiel de ses représentants. La Commission a donné aux membres du groupe l'assurance que, pour le Conseil de sécurité et pour elle-même, la République demeurait partie au différend.

6. Les Ministres et hauts fonctionnaires ont été dans l'ensemble tenus au courant des événements et des travaux du Conseil de sécurité. Ils peuvent écouter la radio, reçoivent des exemplaires de la presse indonésienne de Bangka, des revues rédigées en hollandais et des journaux de Batavia, ces derniers avec un certain retard. Ils n'ont reçu aucun autre rapport ni document de la délégation républicaine ou de la Commission de bons offices. La Commission leur a remis le texte de ses derniers rapports ainsi que différentes publications, notamment des revues de la presse indonésienne faites par des républicains.

7. Le Vice-Président et les autres hauts fonctionnaires ont fait un exposé détaillé de la position des républicains en ce qui concerne l'action militaire et les controverses qui opposent les parties. Il fut toutefois décidé que les républicains pourraient mieux faire connaître leur position par écrit et que la Commission ne transmettrait pas les points de vue officieux qu'elle aurait reçus oralement. Les membres du groupe ont demandé à recevoir certains documents supplémentaires nécessaires à la préparation de leur déclaration; ils ont également demandé à recevoir la visite des trois membres de la délégation républicaine présents à Batavia, afin d'être mieux en mesure de rédiger cette déclaration. La Commission a indiqué qu'elle était prête à transmettre cette déclaration au Conseil de sécurité et qu'elle interviendrait auprès des autorités néerlandaises pour qu'elles fassent droit aux demandes ci-dessus afin que le rapport soit rédigé et transmis aussitôt que possible.

Le Président de la délégation républicaine a soumis un rapport écrit sur la vie des internés depuis le 19 décembre; la Commission adressera ce rapport au Conseil de sécurité par la voie aérienne.

8. Depuis le 5 janvier, les Ministres et hauts fonctionnaires sont autorisés à écrire à leurs familles. Les lettres sont remises couvertes aux gardes. Une seule réponse a été reçue. Les personnalités n'ont le droit de communiquer qu'avec leurs familles.
9. En dehors de l'engagement qu'on leur a demandé de signer (voir paragraphe 4 ci-dessus), aucune proposition de caractère politique n'a été faite aux Ministres et aux hauts fonctionnaires.
10. Le 11 janvier, les membres du groupe ont appris à la radio la visite imminente de la Commission. Le 14 janvier, un fonctionnaire néerlandais les a informés que la Commission viendrait le lendemain.
11. Le Vice-Président a déclaré que lors d'une séance du Cabinet qui eut lieu le 19 décembre entre 9 heures et 11 heures, pendant l'attaque de Jogjakarta, le Président et le Cabinet avaient autorisé Shafrudin Prawiranegara à établir à Sumatra un gouvernement provisoire de la République. Ce gouvernement tient ses pouvoirs du Cabinet et est habilité à agir au nom du Président et du Cabinet pour toutes les questions au sujet desquelles le Président, le Premier Ministre et les membres du Cabinet en titre ne sont pas libres d'agir.

Le Vice-Président a également déclaré que le représentant républicain au Conseil de sécurité est pleinement habilité à agir de sa propre initiative en l'absence d'autres instructions.

12. Le 16 janvier, la Commission a reçu de la délégation néerlandaise la lettre suivante :

"N° 282

Batavia, le 16 janvier 1949

Monsieur,

A ma grande surprise, j'apprends que les ordres donnés en ce qui concerne la liberté de circulation à Bangka de H. Hatta et des autres personnalités n'ont pas été exécutés.

J'ai immédiatement établi la cause de ce regrettable état de choses, qui, comme vous le savez, est entièrement contraire aux instructions données à ce sujet et que nous renouvelons aujourd'hui par télégramme.

J'ai l'honneur de vous informer qu'afin d'éviter tout nouveau malentendu deux hauts fonctionnaires néerlandais se rendront demain matin de bonne heure à Bangka par avion spécial avec la mission expresse d'assurer aux personnalités mentionnées ci-dessus une entière liberté de mouvement et de circulation à Bangka.

Veillez agréer etc...

(signé) T. Elink Schuurman

Président par intérim"

(signé) Herremans, Belgique, Président  
Critchley, Australie  
Lisle, Etats-Unis.